

# le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

## AGRICULTURE

### DES FERMES À LA BAISSÉ

**Le nombre de fermes a légèrement diminué en Abitibi-Témiscamingue entre 2001 et 2006 selon le dernier recensement de l'agriculture de Statistique Canada. La baisse, qui représente 25 fermes, ou - 3 % sur cinq ans, vient prolonger la dégringolade du nombre de fermes amorcée depuis des décennies, ici comme ailleurs au Québec.**

De 810 qu'elles étaient en 2001, le nombre de fermes<sup>1</sup> est passé à 785 en 2006 dans la région. Une diminution certaine, mais tout de même moins marquée que la baisse notée dans les dernières décennies. Si elles sont moins nombreuses aujourd'hui, les fermes du territoire disposent toutefois d'une superficie totale supérieure de 10 % à leur étendue de 2001. La superficie moyenne d'une ferme dans la région est de 704 acres ou 285 hectares, soit l'équivalent de 570 terrains de football. Dans la moitié des cas, ces fermes sont la propriété d'une seule personne.

#### Questions de sous

La valeur moyenne marchande des fermes qui composent le paysage régional est de

625 000 \$, comparativement à 437 000 \$ en 2001. La valeur totale du capital agricole régional, c'est-à-dire la valeur de l'ensemble des terres, bâtiments, machinerie, animaux d'élevage et volaille, est de 490 M\$, affichant un bond de 38 % par rapport à 2001. On compte présentement 122 fermes dont la valeur du capital agricole dépasse le million de dollars, dont 37 qui valent plus de 2 M\$. Les fermes dépassant la valeur du million étaient au nombre de 63 en 2001, soit deux fois moins nombreuses.

Le revenu moyen des fermes est de 161 000 \$ en 2006, comparativement à 106 000 \$ en 2001. Les dépenses pour le fonctionnement de l'exploitation agricole s'élevaient à 127 000 \$

en moyenne, dont 41 000 \$ sont versés en salaires. À l'aide d'un simple calcul, on comprend que les revenus réels d'une ferme dans la région se situent autour de 34 000 \$ annuellement.

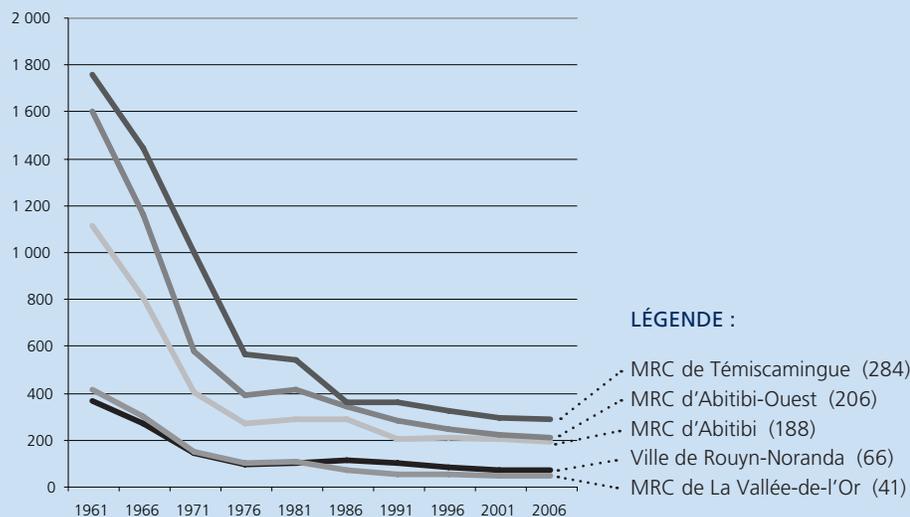
#### Une relève difficile

Les exploitants agricoles désignent les personnes responsables de la gestion ou de la prise de décisions financières liées à la production agricole. Une ferme peut en compter plusieurs : un couple, un père et son fils, des voisins, etc. Les 785 fermes de la région comptent 1 175 exploitants agricoles (1 220 en 2001). Leur âge moyen est de 47,6 ans. La part de ceux qui ont moins de 35 ans, donc qui représentent la relève, est de 14 %. En 2001, cette part était de 15 %.

#### En conclusion

Les fermes de la région sont donc légèrement moins nombreuses, gérées par un nombre de personnes moindre, mais plus imposantes en superficie, en valeur marchande et en revenus, revenus qui demeurent tout de même modestes en bout de ligne. Résultat, l'accès au monde de l'agriculture est de plus en plus difficile pour la relève, qui a rarement les reins assez solides pour ériger une ferme ou mettre la main sur l'une ou l'autre des grandes exploitations existantes.

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1961 À 2006



1. Sont considérés comme des fermes tous les établissements qui produisent des produits agricoles dans l'intention de vendre, même en petites quantités. Les champignonnières, produits de serres, gazon, arbres de Noël, produits du miel ou de l'érable sont inclus.

Note : Parmi les fermes de la MRC d'Abitibi, 13 sont situées dans le Nord-du-Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture 2006*. [http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/index_f.htm)

Pour un accès aux données du graphique : <http://www.observat.qc.ca/Statistiques/Agriculture.htm>

## EASTMAIN-1-A-SARCELLE-RUPERT

### LE PROJET DE LA DÉCENNIE

Alors que la centrale de l'Eastmain-1 est en service, s'érige, à quelques centaines de mètres plus loin, une seconde centrale d'ampleur comparable. Le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert se décline en trois volets qui comprennent l'érection de deux centrales hydroélectriques – celle de l'Eastmain-1-A et celle de la Sarcelle – de même que la dérivation de la rivière Rupert. Les eaux dérivées permettront de nourrir toutes ces centrales ainsi que celles de Robert-Bourassa, La Grande-1 et La Grande-2-A.

Le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert produira l'équivalent de la consommation d'électricité de la ville de Québec. Évalué à 5 milliards de dollars, il s'est amorcé cette année et son parachèvement est prévu en 2012. En comparaison à l'Eastmain-1, le projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert est deux fois plus ambitieux : les investissements sont deux fois plus importants de même que la main-d'œuvre prévue sur les chantiers en période de pointe (5 000 travailleurs).

Le cœur du chantier est situé à 380 km au nord de Chibougamau, équivalant à quelque sept heures de route d'Amos. Il faut parcourir 75 km de plus pour rejoindre le campement de la Rupert, où l'on s'affaire présentement à la dérivation de la rivière.

#### Des retombées imposantes

Au 15 juillet 2007, 51 M\$ en contrats et achats de biens et services ont été octroyés à l'Abitibi-Témiscamingue. On prévoit à terme 164 M\$ de retombées pour la région. Les entreprises témiscabitiennes qui ont décroché jusqu'à maintenant les plus gros contrats parmi ceux octroyés dans la région sont : Construction Norascon inc. (7,3 M\$), Marcel Baril Itée (3,2 M\$), Construction G. Proulx et Frère inc. (865 000 \$). Des firmes offrant des services professionnels comme Télébec, Genivar et Qualitas Monteval ont aussi obtenu des contrats d'envergure, mais leurs montants ne peuvent être dévoilés.

Sur les différents chantiers, 9 % de la main-d'œuvre est témiscabitiennne présentement, ce qui représente 1,5 M\$ en masse salariale. On prévoit qu'au terme du projet, 1 700 personnes-années provenant de l'Abitibi-Témiscamingue auront été tour à tour à pied d'œuvre sur les chantiers.

La Conférence régionale des élus de la Baie-James a convenu d'un portefeuille de mesures

incitatives aux retombées économiques régionales avec la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), le maître d'œuvre du projet. Ainsi, des mesures favorisent les travailleurs et les fournisseurs Jamésiens. À la recommandation des instances politiques de la région Nord-du-Québec, la SEBJ a accepté de considérer d'abord les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue lorsque l'offre de service n'est pas suffisante chez les fournisseurs du Nord-du-Québec, suivi du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour ce qui est des Cris, l'entente *Boumhounan*, qui fait partie de la *Paix des Braves*, définit plus en détails leur participation au projet.

#### Un souci pour la qualité de vie

Le projet en trois volets de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert comprend aussi trois campements principaux : celui de l'Eastmain (1 200 places), celui de la Nemiscau (1 250 places) et celui de la Rupert, le plus important (1 800 places). Ces campements, qui ont l'allure de petits villages, disposent, en plus des multiples unités de logement, de réseaux cellulaires, de salons de coiffure/esthétique/massothérapie, de cafétérias, d'un centre de loisirs où l'on peut jouer au golf, billard, quilles et faire de la musculation. On y trouve aussi un bar, un restaurant où l'on

#### PROJET DE L'EASTMAIN-1-A-SARCELLE-RUPERT, NORD-DU-QUÉBEC



Source : Hydro-Québec.

peut manger à la carte, une bibliothèque, un service de location de films, des guichets automatiques, un dépanneur, des terrains de baseball et de volleyball. On peut aussi louer de l'équipement de plein air (kayak, canot, raquettes, skis, vélos de montagne, etc.).

Dans un milieu aussi isolé, au climat souvent aride et où la main-d'œuvre travaille presque sans relâche, le divertissement revêt une importance cruciale. Les infrastructures de loisir sont érigées en même temps que les roulotte qui logent les travailleurs. Sur chaque campement, on retrouve un animateur de loisirs qui organise régulièrement diverses activités (cours de maniement d'armes à feu, pêche à la mouche, initiation au GPS, etc.) et spectacles (rock, chanson française, etc.).

Travaillant en région éloignée, tous les résidents des campements travaillent six jours sur 7 à raison de 10 heures par jour. Il sont logés et nourris par la SEBJ selon le type de contrat obtenu par l'entrepreneur. Les travailleurs de la construction, selon le décret provincial, demeurent 42 jours au chantier avant de bénéficier de 10 jours de congé. Les travailleurs qui sont hors décret de la construction (conciergerie, alimentation, personnel de soutien...) demeurent en majorité 35 jours au campement avant d'avoir en moyenne 8 jours de congé. Le personnel professionnel et cadre de la SEBJ ainsi que des entrepreneurs ont droit, après 17 jours de présence, à un congé de 4 jours.

### Des mesures environnementales

De nombreuses mesures d'atténuation environnementales sont liées au projet

## LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

Au cours des six prochaines années, la Commission de la construction du Québec (CCQ) estime que près de 900 travailleurs de la région investiront 1,5 million d'heures à la réalisation du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert. Cela correspond au volume total de l'activité de la construction en Abitibi-Témiscamingue en 2006. À titre de comparaison, le projet de l'Eastmain-1 avait impliqué 556 travailleurs de la région.

Si l'Abitibi-Témiscamingue fournit un mince 2 % de la main-d'œuvre totale de l'industrie de la construction au Québec, la force de travail régionale pourrait bénéficier de plus de 10 % de l'activité générée par le projet de l'Eastmain-1–Sarcelle–Rupert.

afin de minimiser les impacts des travaux sur la faune et la flore qui se trouvent à proximité des chantiers. Certaines mesures étaient prévues au départ et d'autres se sont ajoutées à la suite des recommandations des organismes d'examen. Ainsi, la navigation sera toujours possible sur la rivière Rupert à l'endroit où elle sera dérivée, à un débit comparable à celui de la rivière Harricana en période de crue. Des fouilles archéologiques ont eu cours sur les lieux à être inondés afin de répertorier et obtenir des témoins de la présence humaine sur le territoire. Huit ouvrages hydrauliques permettront aussi de conserver les niveaux d'eau afin de limiter les impacts sur le poisson, la navigation, la pêche, la chasse à l'oie et les paysages.

## DU CÔTÉ DE RAPIDE-2 ET RAPIDE-7

Il n'y a pas que dans le Nord-du-Québec que d'importantes sommes sont investies autour de travaux hydroélectriques majeurs! Entre 2003 et 2006, 115 M\$ ont été investis dans la réfection des centrales de Rapide-2 et Rapide-7 en Abitibi-Témiscamingue. Leur construction datait respectivement des années 1950 et 1937 à 1949.

Sur les 115 M\$ investis, 42 M\$ ont été affectés à divers achats de biens et services régionaux. On peut leur ajouter entre 3 M\$ et 5 M\$ de retombées en effets indirects et induits dans la région. La main-d'œuvre ayant œuvré à la réfection de ces centrales est à 81 % témiscabitiennaise.

## UNE MAIN-D'ŒUVRE FIDÈLE

Selon un sondage effectué par la SEBJ auprès de travailleurs du chantier de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert, les deux tiers (66 %) ont déjà travaillé sur d'autres chantiers à la baie James au cours de leur vie.

- Premier chantier = 33 %
- Deuxième chantier = 41 %
- Troisième chantier = 4 %
- Quatrième chantier = 3 %
- Cinquième chantier et plus = 18 %

Depuis le milieu des années 1970, près de 100 000 Québécois ont travaillé tour à tour sur l'un ou l'autre des ouvrages hydroélectriques de la baie James.

Sources : Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue, sites Internet d'Hydro-Québec et de la SEBJ. Commission de la construction du Québec, *Chantier hydroélectrique Eastmain-1-A–Rupert, Étude d'impacts sur la main-d'œuvre de l'Abitibi-Témiscamingue*, présentation, 2007. Le bulletin *Eastmain* de la SEBJ, juillet 2007.

## L'ALGONQUIN

# UNE LANGUE QUI S'ÉTIOLE

**Saviez-vous que dans l'ensemble du Canada, seules 2 425 personnes savent parler l'algonquin? Surprenant, lorsque l'on sait que l'Abitibi-Témiscamingue compte pas moins de 6 200 Algonquins... Portrait d'une langue toujours vivante, mais qui perd des locuteurs avec chaque génération.**

Statistique Canada vient de publier une analyse approfondie des langues autochtones au Canada. On apprend qu'au pays, seul un Autochtone sur quatre est capable d'entretenir une conversation dans une langue autochtone (2001). La situation est similaire ici : une proportion de 23 % des Autochtones de la région parlent une autre langue que le français et l'anglais à la maison, soit 1 165 personnes (2001).

Si, en 1996, on considérait l'algonquin comme une langue « viable avec une faible population » de locuteurs au Canada, en 2001, on la qualifie plutôt d'« incertaine ». Elle n'est toutefois pas encore considérée comme « menacée » ou « en voie de disparition », mais son état s'est fragilisé depuis 1996. C'est que par rapport à 1996, on comptait, en 2001, -13 % de personnes déclarant

l'algonquin comme langue maternelle et -8 % de personnes habilitées à le parler.

L'indice de continuité utilisé dans l'étude, nous montre que pour chaque 100 personnes qui ont nommé l'algonquin comme l'une de leurs langues maternelles, 30 personnes le parlent toujours à la maison. L'indice d'acquisition d'une langue seconde, évalué à 130, nous indique quant à lui que sur 130 personnes parlant l'algonquin, on peut estimer à 30 la part l'ayant appris comme langue seconde, et non maternelle.

On indique toutefois qu'un revirement de situation est possible : pour certaines langues autochtones menacées, la population locutrice peut augmenter en raison d'un effort concerté d'apprentissage de ces langues comme langues secondes.

### ÉTAT DE L'ALGONQUIN AU CANADA

L'algonquin	2001
Population totale qui parle la langue au Canada	2 425
• dont c'est la langue maternelle	1 860
• qui la parle comme langue seconde	585
Pourcentage des locuteurs dont c'est la langue seconde	
• Tous les âges	24 %
• Moins de 25 ans	31 %
• 25 à 44 ans	22 %
• 45 à 64 ans	18 %
• 65 ans et plus	10 %
Indice de continuité	30
Indice d'acquisition d'une langue seconde	130
État de la langue (1996)	Viable avec faible population
État de la langue (2001)	Incertaine

Source : Statistique Canada, « *Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde* », Tendances sociales canadiennes, mai 2007.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue  
170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774  
Télécopieur : 819 797-0960  
[www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Pour recevoir gratuitement ce bulletin  
en format PDF, abonnez-vous :  
[observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)  
ISSN : 1913-1321 (En ligne)  
1 350 abonnés

## SORTI DES PRESSES

Observatoire de la culture et des communications, **La fréquentation des arts de la scène au Québec de 2004 à 2006**, 2007.

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, **Liste des produits régionaux 2007**, 2007.

Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic, **Portrait statistique régional des aînés du Québec**, 2007.

Patrice LeBlanc et al. **La migration des jeunes québécois originaires du milieu rural. Résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec**, Observatoire Jeunes et Société, 2007.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, **Coopératives du Québec, données statistiques, édition 2007**, 2007.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Répertoire des bénéficiaires de CAAF et de CtAF**, 2007.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, **Bilan annuel de conformité environnementale du secteur minier 2005**, 2007.

Normand Bourgault, **Le lieu de production d'un produit agroalimentaire : un critère de choix**, thèse de doctorat présentée à l'Université de Sherbrooke et à l'UQTR, 2007.

Ministère de la Culture et des Communications, **Bilan des portraits statistiques régionaux**, 2007.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, **Un Institut de formation, de recherche et de transfert de connaissances sur la forêt et la faune en appui à une stratégie d'innovation pour le secteur de l'aménagement forestier et faunique au Québec**, 2007.

Nielsen et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, **Dépenses alimentaires des Québécois 2006** (données pour le Québec), 2007.

**Hyperliens vers ces documents :**  
[www.observat.qc.ca/trouvailles.htm](http://www.observat.qc.ca/trouvailles.htm)

Rédaction  
Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)

Collaboration  
Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)  
Lili Germain : [lili@observat.qc.ca](mailto:lili@observat.qc.ca)